Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 15 Chaouel 1445
24 Avril 2024

N° 48

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1000**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1000**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1001**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1005**
Homologation de résolutions **1006**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1006**
Avis aux créanciers **1009**
Convocations
Sociétés anonymes **1009**
Divers
Avis au public **1013**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV AXIS TRESORERIE **1015**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Nom de la société communautaire : Société locale SABIL ALBARAKA GOUBELLAT

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit : 11.200dt

Adresse du siège social : grem.goubellat.béja

Objet de la société : concerne la grande culture, plantation fourragères, la culture des légumineuses et élevage ovin.

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet du statut et de contrat constitutionnel de la société 21 février 2024 auprès du tribunal instance de Béja sous le numéro 07.

Le nombre des parts à souscrire : 56 participations correspondant à 200dt sont placées pour être payées immédiatement

La valeur nominale de la part sociale à souscrire

Délais de la souscription 29 avril 2024 et peut être 16 mai 2024

Clôture avant la date limite en cas de quorum atteint.

Les demandes de souscription doivent être remises chez monsieur Riahi Majid. Tél : 29.711.937

Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée constitutive que se tiendra le vendredi 26 avril 2024 à 10 heures.

Invitation sera faite par une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et deux quotidienne et elle sera affichée au siège de la délégation et la au siège de la municipalité de Béja.

Fondateurs :

Riahi Majid CIN n°02260064

Alaya Gremi CIN n°02223152

Gremi Ouneis CIN n°02311625

Riahi Farhat CIN n°02228615

Riahi Othman CIN n°02240504.

2024R00948SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

STE HOTELIERE ET TOURISTIQUE LE KHALIFE

Capital : 700.000

Société anonyme (SA)

Rue du Poète El Menzah 1 Tunis

0312004/N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 11/9/2015 sous le n°15809535 quittance n°M01164, a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 19/4/2024. Il a été décidé ce qui suit :

Le siège social de la société est transféré au cabinet O.F.E.C 02 Place Ali Zouaoui 1001 Tunis.

2024R00956SANB2

Notice

Augmentation de capital

SOCIETE DU PREFABRIQUE EN BETON DU CENTRE -SPC

SA au capital de 200.000 Dinars

Avenue Habib Bourguiba, Immeuble SLIM center, 4ème étage Bureau n°401 - 9100 Sidi Bouzid

(En application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales)

MF : 1646643B

La société a pour objet : La création et l'exploitation d'une usine de fabrication d'éléments préfabriqués en béton destinés à la construction de bâtiments et ouvrages de génie civil

La durée de la société : La durée est fixée à 99 ans à compter de la constitution définitive.

Les assemblées générales se composent de tous les actionnaires.

Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égale au nombre d'actions qu'il détient

Les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le PDG ou le directeur général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

Les assemblées générales ordinaires ne se composent que des actionnaires qui possèdent au moins une action.

Répartition des résultats :

- Réserve légale : 5 % des bénéfices nets majorés ou minorés des résultats reportés.

- Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale peut effectuer le prélèvement de toutes sommes soit pour être reportées à nouveau soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves ;

- Le solde sera effectué par décision de l'assemblée générale ordinaire.

Le boni de liquidation sera réparti sur les actionnaires (en cas de liquidation).

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 16 Avril 2024, il a été décidé d'augmenter le capital de 200 000 dinars à 1 940 000 dinars et ce par la création de 174 000 actions nouvelles en numéraire de 10 dinars chacune, souscrites est libérées intégralement et d'une valeur globale de 1 740 000 dinars au profit des actionnaires suivant :

Mr Mohamed Guidara 40 000 Actions Soit : 400 000 dinars

SPCF 100 000 Actions Soit : 1 000 000 dinars

SPCF Transport 34 000 Actions Soit : 340 000 dinars

Total : 174 000 Actions Soit : 1 740 000 dinars

Par conséquent, le droit préférentiel de souscription des autres actionnaires est supprimé.

- Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de cette notice au JORT avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

- Le dépôt a été effectué au Registre National des Entreprises de Sfax le 17 avril 2024 sous le numéro AC08502024.

- Les fonds seront déposés dans le compte de la société ouvert auprès de la BIAT Agence Sakiet Ezzit sous le n°08709000483200357908.

2024X00487SANB2

Dissolution anticipée- Liquidation - Désignation d'un Liquidateur

Société AMEN PROJECT SA

Au capital de 200.000 Dinars

Siège social : Immeuble Amen Bank Tour C, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Identifiant Unique : N°447344B

Matricule Fiscal : 0447344B/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/4/2024 enregistré le 17/4/2024 à la Recette des Finances de l'Enregistrement des Actes de sociétés 1er bureau - Tunis sous le n°24501434, quittance n°3834 déposé auprès du Registre National des Entreprises objet de la publication de l'annonce n°202453729 déposée en date du 19/4/2024, les actionnaires ont décidé :

La dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation;

La désignation de M. Mohamed Mehdi Jarray en tant que liquidateur de la Société avec les pouvoirs que lui confère la loi et les statuts de la Société ;

Les avis, notifications ou toutes autres correspondances adressés à la société pendant la période de liquidation sont recevables au siège social de la société.

2024400949SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital social

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE «EL MOHAMMADIA» S.A.R.L.

Siège social : 44, Avenue Hédi Chaker - Tunis

I.U : 0014053M

Suivant le procès-verbal de la Décision Collective Extraordinaire des Associés daté du 29 décembre 2023, enregistré à la Recette de l'enregistrement des finances de la Rue d'Autriche - Tunis, le 5 Mars 2024, sous le numéro 24501015, quittance numéro M020892, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises - Le registre national des entreprises, le 5/4/2024, sous le numéro 202451499, le capital social de la Société Hôtelière et Touristique El Mohammadia, a été augmenté de vingt sept millions de dinars (27.000.000D) à trente sept millions cinq cent dix sept mille dinars (37.512.000D) et ce, par de l'apport de 10.512.000 Dinars.

2024T00365SRLB2

SOCIETE MARQUES DU MONDE «MDM»

SARL au capital de 7 000 000 D

Siège social : Immeuble Adonis - Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant unique : 1578097Q

Suivant une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société «MARQUES DU MONDE» du 31/7/2023, enregistrée à la Recette des Finances Les Berges du Lac 1 le 15/02/2024, sous le n° 24501336, Quittance n°M018771, dont un exemplaire a été déposé au RNE sous le dossier n°202448850 à la date de 26/3/2024, il a été décidé :

La Dissolution anticipée de la société, la désignation de M. Lantfi Zeghdana en qualité de liquidateur, et la fixation du siège de liquidation à l'adresse: immeuble Adonis, 1er étage, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac I - 1053 Tunis.

2024400948SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat de vente sous seing privé signé le 22/7/2022 et enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 27/7/2022 sous le n°2202729 quittance n°61651, Monsieur Mohamed ben Abdallah a vendu à madame Moufida El Graba la totalité du fonds de commerce d'un café 1ère catégorie exploiter à la rue Ahmed M'barek Zaghouan. Toute opposition doit être faite à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent contrat au Journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans le Journal le Quotidien du 15/3/2024.

2024T00364FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à Sidi Hssine le 02/4/2024 sous n° 24201445 reçu n°M042167, M Zouhair Sleimi titulaire de la CIN 05229244 a vendu à M Wael Soltani titulaire de la CIN 09351243, le fonds de commerce exploité en tant que Frippe ; sis à l'avenue Hrayria n°54 Zahrouni.

Les oppositions doivent être adressées au cabinet de maître Trabelsi Hayet sis à l'avenue Habib Bourguiba Hammamet, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Une annonce a été publiée au journal Echourouk dans son numéro du 16/4/2024.

2024T00369FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 02/4/2024, enregistré le 12/4/2024 à la recette des finances de Ezzahra, quittance n°M024129 enregistrement n°24200960 Mr Mohamed Ali Ben Jamel Ben Ali Bouhaha a vendu à Mr Mohamed Rafaa Menkbi la totalité du fonds de commerce nommé Tbac Plus avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que tout commerce sis au Magasin n°15 Résidence Ramsis Ezzahra 2034 Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sise au 77 rue ville Joubail Soukra Chotrana dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 19/4/2024.

2024R00939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté le 01 Avril 2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet quittance n°M061381 enregistrement 24202126 le 16 Avril 2024, Mr Rabii Ben Fethi Elakkeri ayant comme identifiant unique n°1813044R, a cédé à la société ALAA ET HAMDI, société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Alaa-eddine Latrach la totalité du fonds de commerce situé à Rue Hédi Wali Hammamet ayant comme objet toutes activités commerciales. Les oppositions seront rendues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 20/4/2024.

2024R00941FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté le 27 Mars 2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet quittance n°M0526381 enregistrement n°24201880 le 28 Mars 2024, Mr Ekamel ben Elhabib Ebdelli, a cédé à la société ALAA ET HAMDI, société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Alaaeddine Latrach la totalité du fonds de commerce situé à Mrezka Route Hammamet ayant comme café avec permission de d'exercer les activités suivantes : quincaillerie, vente volailles fruits et légumes boulangerie et pâtisserie selon l'autorisation du propriétaire. Les oppositions seront rendues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 20/4/2024.

2024R00942FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 12/02/2024 enregistré à la recette des finances de Médenine le 4/04/2024 reçu n°M036129 enregistré n°24102189, Madame Mouna Bent Hachmi Ben Ahmed Bark Allah titulaire de la CIN n°05718993 délivrée le 8/10/2001 a vendu tout le fonds de commerce Nommé "Restaurant EL Ksour" sis à Place 14 Janvier Médenine avec tous ses éléments physiques et moraux à Monsieur Atef Ben Omar Ben Mohamed Kharchoufi titulaire de la CIN n°05767560 délivrée le 6/6/2023.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal le Quotidien le 17 avril 2024.

2024R00945FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances Tataouine en date du 22/3/2024 quittance n°M030550 enregistrement n°24201552. Monsieur Khaled Ben Amor Ben Mohamed Douday C.I.N n°06527506 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité au 34 rue Ahmed Tlili Tataouine consistant en un local pour exercer commerce à Monsieur Mounir ben Tahar ben Sasi Bouchnag CIN n°06574550 qui accepte pour une valeur de dix mille dinars.

Les oppositions doivent se faire sous forme requise par la loi dans un délai de vingt jours à la même adresse du local de fonds à partir de la parution de présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne. Le présent avis est paru au journal quotidien Echourouk paru en date du 27/3/2024.

2024R00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 01/3/2024 signé le 15/3/2024 et enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance à Sousse le 01/4/2024 sous le n°24201580, reçu n°22329, Mr Ahmed Ben Salah Methnani Ousifi, domicilié à Cité Nozha à Kantaoui à Hammam Sousse, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°02817191, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°28745H, et titulaire d'une carte d'identifiant fiscal n°28745H, a vendu à la société «Ribat Center», société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1831403X, titulaire d'une carte d'identifiant fiscal n°000/M/N/1831403/X, qui a élue domicile au siège social de la société sis à l'Avenue Ibn Charaf n°175 à Cité Erriadh à Sousse, représentée par ses gérants Mr Zoubaier Ben Nouri Hadj Abdallah, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°05557566, et Mr Zied Ben Nouri Hadj Abdallah, de nationalité tunisienne, titulaire d'une CIN n°08474328, domiciliés au siège social de la société, le fonds de commerce, exploité au local situé au premier étage de l'immeuble sis à place Jalloul Ben Cherifa à la médina à Sousse dans le commerce des produits artisanaux avec tous ses éléments incorporels et notamment la clientèle, l'achalandage et le droit au bail.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteuse, la société «Ribat Center» dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis, au siège de la société sis à l'Avenue Ibn Charaf n°175 à Cité Erriadh à Sousse.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» en langue Arabe n°11891 du 5/4/2024 et «Le Quotidien» en langue Française n°7079 du 13/4/2024.

2024S00481FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dûment signé le 5-3-2024,enregistré à la recette des finances sis rue 3 septembre Sousse (quittance n°M026685 / n°24200738) Kais Trabelsi titulaire de la CIN 02974919 domicilié à rue Meddeb n°40, Sousse a vendu à Mohamed Chefik Abdelwali Sabbegh titulaire de la CIN n°02849503 domicilié à rue Omar Abdelaziz Bouhsina, Sousse, un fonds de commerce de «fast-food» situé à rue Abou Hamed El Ghazeli Bouhsina, Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur à l'étude de Maître Mâarouf Bouraoui Rym sis 2, rue Belajouza, le Trocadéro, Sousse

dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce à l'imprimerie officielle.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 3/4/2024.

2024S00518FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3 avri12024 enregistré à la recette des finances de teboulba en date du 15 avril 2024 quittance n°M021373, enregistrement n°24200900 Mr Salem ben Mohamed Ben Kahla a vendu à Sté Pro resto présentée par ses co-gérants Mr Mohamed Anis El Abed et Madame Sonia Hmad située à Rue Mohamed Mhalla Monastir est immatriculée au RNE sous Je n 1519231Z, tout le fonds de commerce avec ses différents éléments situé à Rue Habib Bourguiba Route de Bekalta Teboulba ayant activité actuelle restauration et valable pour toute autre activité commerciale.

Les oppositions seront reçues dans les délais juridiques au bureau de l'avocate Leila Rassas sise à l'immeuble beb el Kram escalier b Monastir.

Cette annonce est publiée sur le journal le Quotidien du 20/4/2024.

2024S00519FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 30/12/2022, rédigé par l'huissier de Jemmel - Monastir le Maître Samia GZARA et le Maître Mahfoudh GUIZANI, enregistré en date du 4/01/2023 à la recette des finances de Jemmel sous Quittance n°M001116, Mme Essia Ben Mohamed KHLIFA, titulaire de la CIN n°04194472, a cédé en tant que don à son fils : Mr Ghassène Ben Faouzi Ben Ali Slim, titulaire de la CIN n°06965925, la totalité du fonds de commerce du local destiné librairie, dénommé «ALLEMNI» (Identifiant Unique N°1058996A) sise à Place de la Gare 4020 Jemmel - Monastir, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 20/4/2024.

2024S00520FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré le 5/4/2024 à la recette des finances Gremda Sfax n°24201411 quittance n°M039144, Siala Eya CIN 11098621 demeurant au 6 rue Al Khadhi Sfax Médina, a vendu à la Sté SUZY CO M.F 1787738Q sis à la route de Gremda km 4 - 3062 Sfax sud, la totalité du fonds de commerce «vente prêt à porter, chaussures et accessoires» sis à la route de Gremda km 4 vers Tenniour Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la publication de cet avis au JORT et devrons être adressées chez Maître Hentati Mohamed Avocat 15 place Marburg Sfax. Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 19/4/2024.

2024X00491FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/02/2024 enregistré à la recette des finances Chihia Sfax en date du 18/3/2024 sous quittance n°Mo18285 et enregistrement n°24200378 Mme Salma Ben Abdallah C.I.N n°05335688 a vendu à Mr Mohamed Mokhles Trabelsi C.I.N n°08773022 la totalité d'un fonds de commerce pour la vente de snacks et tartes situé à la route de teniour Km 8 markez Ammar Sfax. L'acquéreur a élu domicile au bureau de l'avocate Maître Cherif Henda, situé à l'immeuble la Couronne, 9ème étage A06, Sfax El-Jadida, 3027, ou les éventuels créanciers pourront déposer leurs oppositions au payement du prix dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T au cabinet d'avocate.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk du 5/4/2024, page N°24.

2024X00492FCCC2

Don d'un fonds de commerce d'entreprise

De M.SEBTI OJI à son fils MOUHAMED OJI ce dernier vend un fonds de commerce spécialisé FRUIT - SEC ET Produit Alimentaire dans le détail situé à HAMMEM SAYALA Béja sud 9021, lié au registre du commerce ID 1658969L.

Conformément à un contrat de donation signé à juste tire avec un acte notarié à Béja M.Béchir Ben Hamda Maghraoui et son assistante Maître Dhouha Mansri en date du 8/02/2024, suivant quittance de l'administration fiscale de Béja n°M030117, en date du 15/4/2024.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 18/4/2024.

2024400934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 9/11/2023, enregistré à la recette des finance la Marsa sous le numéro de reçu 134086 enregistrement n°23207096 le 15/11/2023 Mr. Marouan Ben Abdeslam ben bou Said ben Ammar, RNE identifiant unique n°1587630Q, a vendu à Mr. Chahir ben Abdeslam ben bou Said ben Ammar, la totalité du fonds de commerce exploité tout commerce sis au 93 bis avenue Charles De Gaulle la Marsa Gharbia Tunis. Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse de l'acheteur sis au 08 rue de Houssine Bouziane cité Slama Marsa Gharbia Tunis. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien le 11/01/2024.

2024400945FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé le 5 avril 2024, enregistré à la recette des finances, Cité Ettadhamen le 5 avril 2024 sous le n° M037369 Quittance n°24202145 Zéineb Bent Ahmed Ben Hédi Al Cheib n° de la CIN 07401669 a vendu à Jelel Eddine ben Béchir Ben Hédi al Khadhraoui n° de la CIN 04566603 le fonds de commerce situé à la route X20 Cité Errafaha Mnihla Ariana exerçant l'activité tout commerce.

Les oppositions seront faites à la vendeuse Zeineb Bent Ahmed Ben Hédi Al Cheib sise à la route X20 Cité Errafaha Mnihla Ariana et ce dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 17 avril 2024 N°IP224/4018.

2024400947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé soussigné le 15/02/2024 enregistré à la recette des finances Dahmani le 12/3/2024 quittance n°M006296 enregistrement n°24200226 Mr. Salah ben Alella ben Belgacem Akermi titulaire de la C.I.N n°03745627 a vendu à Mme. Amal bent Mohamed ben Brahim Mazni titulaire de la C.I.N n°08092634 tout le fonds de commerce destiné pour la vente des accessoires des téléphones portables et tout commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé à cité Ibn Khaldoun Dahmani. Les oppositions doivent être présentées au bureau de l'avocat qui a soussigné le contrat Maître Houssine Najlaoui sis à la rue Salah Ayech Le Kef et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 23 Avril 2024.

2024400951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 15/01/2024 enregistré le 16/4/2024 suivant reçu n°M051963 et d'enregistrement n°24203022, Mr Hocine Meziane titulaire de Passeport algérien n°196074630 et Me Zohra Trabelssi titulaire de la CIN n°00568248 ont vendu à Me Amina Gouja titulaire de la CIN 13483592 tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels à usage de toutes activités commerciales, sis au 03 rue Monji Slim Laouina Tunis. Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 19/4/2024.

Toute opposition sur le montant du prix garanti entre les mains des vendeurs devra se produire à l'adresse du local du fonds de commerce susmentionnée, et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2024400953FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé soussigné le 22/3/2024 et enregistré à la recette des finances La Goulette, quittance n°43571 enregistrement n°24902578 La Banque Ezzaitouna RC B24162142009 représentée par M. Ezzebi Hédi en signature unique ou par M. Jalel Ayari, Safouen Hlel, Bessem Tlich avec signature conjointe a cédé tout le fonds de commerce destiné pour tout commerce actuellement vente d'électroménager, sis au 53 rue Khaled Ibn el Walid L'Aouina Tunis au profit de la société Frip Jasmin RC 1799712T par son gérant Mr. Sadok Boubakri.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à son adresse 53 rue Khaled Ibn el Walid L'Aouina Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 17 Avril 2024.

2024400956FCCC2

Résiliation d'un contrat de vente d'un fonds de commerce

Suite à un contrat de résiliation signé le 5/01/2024 et enregistré à la recette des finances rue des Paradis Ariana le 8/4/2024 quittance sous le n°48858 enregistrement sous le n°24203501 Mme Imen bent Mustapha ben Salah Chrak titulaire de la C.I.N n°08717966 au profit de la Sté DAMAS ROYAL HOME TUNIS et Mr Mohamed Heythem ben Samir Katrimez Titulaire du passeport n°015767672 au profit de la Sté DAMAS ROYAL HOME TUNIS et Mme Imen bent Mustapha ben Salah Chrak annoncent la résiliation du contrat entre lui et Mme. Marwa bent Omrani Maknassi Titulaire de la C.I.N n°07382700 au profit de la Sté HELIN HOME au cours de constitution objet du Fonds de commerce situé à la Rue de l'environnement Dar Fadhal Soulaa 2036 Ariana et destiné pour tout commerce.

Les oppositions doivent être présentées au bureau de Maître Najla Saadaoui au 57 avenue de la Liberté Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 20 avril 2024.

2024400957FCCC2

Location gérance libre

Contrat location fonds de commerce en gérance libre

Il ressort du contrat de location enregistré à la recette des finances Nelson Mondela Tunis le 26 Février 2024 reçu 15388 enregistrement 24301071 et l'acte complémentaire enregistré à la même recette le 5 mars 2024 reçu 18819 enregistrement 24901239 que la société de tourisme et congrès "STC" société anonyme, siège social imm B complexe emeraudes cité les pins, Berges du Lac 2 Tunis, enregistré au RNE 0012894 P représentée par son directeur Général Monsieur Amor Ali Emhamed Errhouma a loué la totalité du fonds de commerce, local n°12 sis à hôtel "Laico" avenue Mohamed V Tunis, en gérance libre pour 3 ans à compter du 1/02/2024 pour la société NBA RETAIL, c i fiscal N1861348/Z pour l'exploiter dans la vente de vêtements prêt à porter, chaussures et maroquinerie représentée par sa gérante madame Myrwet Bent Mekki Ben Arar CIN 00292022 du 18/8/2008, résidence erriadh, bloc B app 2/3 Ennaser 2 Ariana.

Cet extrait est publié aux journaux Essabeh et le Temps du 19/4/2024.

2024R00936FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte sous-seing privé daté le 28 Mars 2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet quittance n°M060604 enregistrement n°24302112 le 15Avril 2024, Mr Alaaeddine ben Abdelkrim Latrach a loué à Monsieur Hamda Ben Mohamed Sassi la totalité du fonds de commerce situé au rez-de-chaussée Avenue Abou Dhabii ayant comme

objet vente volailles et dérivés et autre commerce en détail. Cette location est conclue pour une durée de deux ans à compter du 01/01/2024 au 31 décembre 2026 renouvelable par tacite de reconduction. Les oppositions seront rendues entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 20/4/2024.

2024R00943FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 01/4/2024 et enregistré à la recette des finances el Ain Sfax le 5/4/2024 sous le numéro 24301612 quittance n°M027934 la société rami allouche pneus suarl ID M1559820 demeurant à route elain km 1.8 Sfax a loué à la société luxury wheels sarl ID G1590960 demeurant à route elain km 5 Sfax la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce et la réparation des pneus portant le nom commercial SARP situé à la route elain km 1.8 Sfax pour une période de 2 ans renouvelables à compter du 01/4/2024 jusqu'au 31/3/2026. Le contrat a été conclu en tant que gérance libre. Ainsi, le locataire exploitera le fonds pour son propre compte et assumera toute responsabilité ou conséquence pouvant découler de la dite exploitation

Le même avis a été publié aux journaux Assabeh et le Temps du 7/4/2024.

2024X00485FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/02/2024 et enregistré à la recette des finances «Habib Thameur» en date du 13/02/2024 sous le n°d'enregistrement 24300481 n° de quittance M009710, Mme Hajer El Arbi, résidente au n°19, rue Ouahrane Khaznadar Tunis a loué à la société «Chocobon de commerce» société à responsabilité limitée, en cours de constitution, ayant son siège social au n°28 rue Charles de Gaulle Tunis 1000 la totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce de la pâtisserie et la chocolaterie et ses dérivés sis au n°28 rue Charles de Gaulle Tunis 1000.

2024400679FCCC3

Gérance libre

En vertu d'un S.S.P signé le 28/4/2004 enregistré à la recette des finances Kassba le 8/6/2004 quittance n°M009333 enregistrement n°04900395.

La société STUMAG ayant le M.F. 012748/EPM/000déclare avoir diminué le montant de la location annuelle du fond signé le 14/02/1987 et enregistré au cahier 909 série 3 colonne 322 du magasin des dattes n°10 de STUMAG Bir El Kassaa à Mr. Mohamed Al Béchir ben Ahmed Al Arbi Bouabidi titulaire de la C.I.N n°03047692

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse de locataire du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 21 avril 2024.

2024400958FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Nom : Club de tennis pour personnes déterminées

Siège : 03 rue Carthage, quartier Al-Sanaoubar, Marsa

Spécialité : Tennis

Objectifs : Former et encadrer des jeunes, développer leurs capacités physiques et artistiques, et les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Elle s'engage également à participer à diverses compétitions sportives soumises à l'encadrement de l'université Sportive à laquelle elle est affiliée.

L'achèvement de l'Assemblée n°91/2023 en date du 9 janvier 2023.

Commission :

- Président : El Karoui Ikbel

- Vice-président : El Hanechi Mouhamed Ikbel

- Secrétaire Générale : El Amri Zaineb

- Trésorière : El Karoui Asma.

2024R00932APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : CLUB NATATION DE BIZERTE

Spécialité : NATATION

Adresse : 11 Cité Hached Hafer Mohr Bizerte

Le Président : LASSAAD ZAGHOUANI

Objectifs : l'association a pour buts de former, encadrer et encourager les jeunes à pratiquer la natation et à développer leurs aptitudes physiques, techniques et morales.

L'association s'engage à participer à toutes épreuves sportives sous la tutelle de la fédération Tunisienne de Natation.

Le Président : Lassaad Zaghouani

Le vice président : Houda Belgacem

Secrétaire général : Nourallah Temimi

Trésorier : Tarek Saadi.

2024R00940APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Club d'Aéromodélisme du Sahel

Objet : Sportif

But : Former et encadrer des jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et artistiques et les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux, notamment dans le sport du vol vertical.

Siège : Cité Al Bassatine - N°301-Monastir 5000

Carte N° : 2

Correspondance : N°1903 du 17/4/2024

Président : Ameur Boussaid

Secrétaire Général : Hassem Ouerghi

Trésorier : Kais Boubaker.

2024S00510APSF1

Constitution d'un GDA

Dénomination : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE *OUM KHIRAT DEVELOPPMENT*

Objet : Encadrement et Organisation des Agriculteurs.

Zone d'intervention : Henchir Oum Khir/Majel Belabbes

Siège social : Henchir Oum Khir

Décision de constitution : Récépissé de déclaration du GDA délivré par Mr le délégué de Majel Abbes sous n°494 du 26/9/2023

Président : Souhir Mahmoudi

Trésorière : Raja Mahmoudi.

2024X00476APSF1

Homologation de résolutions

Séparation de la branche handball du Sporting Ben Arous

Et la nomination d'un organe de gestion

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire présidée par M. Mohamed Al-Gharbi, qui a voté à la majorité des participants la séparation de la branche handball de l'association mère, qui serait administrativement et financièrement indépendante sous la supervision d'instances élues selon son statut, l'assemblée générale électorale s'est tenue le 22 janvier 2016, sous la supervision de son président, M. Nader Al-Said, et en présence de 68 personnes sur 120 membres, il a signé la recommandation de la seule liste en tête avec 67 voix, composée de messieurs.

Moncef Mamlouk : Président de l'Association

Fawzi Al-Saghir comme vice-président de l'Association

Moez Al-Jabali en tant que secrétaire général

Adel Al-Khamiri comme secrétaire général adjoint

Sahbi Al-Jemni comme trésorier

Ahmed Hamas comme trésorier adjoint

Ainsi, l'Association Sporting Ben Arous Handball est une association administrativement et financièrement indépendante, régie par les lois des associations sportives, et affiliée à l'Université Tunisienne de Handball.

L'assemblée générale s'est déroulée en présence du professeur de justice exécutant, Zuhair Al-Tayari (document accompagnant le procès-verbal de l'assemblée).

2024R00929APSF2

Syndicat des copropriétaires de résidence Mahmoud

S.S : Route Afrane Klm 5 Sfax

En vertu du PV de l'AGO de résidence Mahmoud le 9 mars 2024 enregistré à la recette des Finances le 8 avril 2024 sous le n°4624510 quittance n°M028527 l'AGO à ratifié l'élection du nouveau bureau syndicat qui se compose

Mr Mohamed Ayedi : Trésorier

Mr Ali Feki : Président du syndic.

2024X00488APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Date de l'adjudication après saisie immobilière d'un terrain immatriculé

En vertu de la saisie immobilière effectuée par l'avocat poursuivant : Maître Ben Rhouma Hatem, Avocat à la cassation, adresse : rue Taher Sfar immeuble ben Dhiab étage n°4 bureau n°16 Sousse 4000, il est porté à la connaissance du public que l'adjudication, demandée par le saisissant Kdadi Salwa, ayant élu domicile au bureau de l'avocat poursuivant, contre le saisi : société SAFIR VOYAGE demeurant à l'avenue Elmadina Yasmine El Hammamet Sousse. L'immeuble saisi consiste dans la totalité des parts indivises (118350 /138350) revenant au débiteur dans le terrain objet de titre foncier n°54568 Sousse, nommé «NAJAH 159» situé à Enfidha Sousse, gouvernorat de Sousse, formé par les parcelles 185, 192, 195, 196, le prix initial : 426.060 d 000, l'adjudication aura lieu au tribunal de première instance de Sousse2 le 27/5/2024 à 9 heures, l'immeuble peut être visité à tout moment.

2024S00524VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société MBG, représentée par son représentant légal, société anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance Ben Arous sous le numéro B118822003, son siège route principale n°1 km 12 Ezzahra.

La partie saisie :

Société IMMOBILIERE REVIVA GREEN PARK, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance Sousse sous le numéro B0972642013, MF : 1293606/JPM/000, son siège à rue Rue Jawharat Al Sahel, Immeuble Ghannouchi, Khezama Gharbia, Sousse, son centre de contact se trouve à la rue du 14 janvier route touristique, Complexe commercial Carthage centre Sousse, et dans l'immeuble Carthage business centre rue Jawharat Sahel, Khezama, Gharbia, Sousse.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

Tout l'appartement marin (bungalow) situé à Awled Azzedine Kerkena Sfax composé de deux étages, RDC et premier étage dans l'accès est par un escalier intérieur dans le RDC. Le RDC a une entrée est par lequel est l'entrée à l'immeuble, où il existe un jardin d'une superficie 77 m² dans lequel il y a une implantation simple et un passage de pierre artisanale à l'intérieur existe une chambre de réception ouverte sur une cuisine et une SDB où il y a une douche, water, et un lave main, et une porte qui ouvre en ouest en Aluminium à 2 ouvertures sur un jardin qui a un passage artisanal d'une superficie de 22.5 m² et une partie couverte en

bois. Dans le premier étage il y a un passage, 2 chambres à coucher dans l'une on trouve un dressing en aluminium et verre, et une porte qui ouvre sur un balcon non couvert, et une salle de bain dans lequel il existe une douche, et un Water, et un grand lavabo, le balcon non couvert d'une superficie de 14 m² est protégé par une barrière en verre et aluminium. Dans l'immeuble existe des carrés en parquet. Les salles de bain en parterre. Tous les toits couverts en faux plafond décoratif, et les portes intérieures en bois, et il existe des sorties d'aérations dans quelques toits. La superficie de tous l'immeuble est environ 168 m², l'immeuble est limité par l'ouest par le reste du projet de la partie Saisie sur lequel est construit le projet REVIVA GREEN PARK et ses passages et par lequel son entrée, du côté sud un passage et le reste de la propriété de la partie saisie, de l'est passage du reste de projet de la partie saisie puis la propriété des tiers entre lesquelles il existe une limitation barrière de roseaux, au nord une 2ème immeuble à coté propriétaire de la partie saisie. La saisie englobe les parties communes de jardins, buvette, piscine au jardin et les entrées de l'immeuble saisi où il existe une grande porte privée pour tous le complexe construit sur l'immeuble de la partie saisie qu est loin du goudronné environ 1.5 km.

Mise à prix :

Cent huit mille dinars (108.000, 000 DT) après réduction de 40% outre les frais annoncée le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le vingt-sept Mai deux mille vingt-quatre (27/5/2024) à partir de 9H du matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur. La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax où il est déposé le cahier des charges.

2024X00489VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'habitat), société anonyme, immatriculée au Registre de Commerce de Tunisie sous le numéro B138811996 et titulaire du numéro d'identifiant unique 0024588W représentée par son directeur général résidant à son siège social situé à l'Avenue Mohammed V n°18 Tunis 1080 ou à son agence intéressée située à rue Ali Belhouane à Kélibia en qualité de créancier hypothécaire.

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant la rue Mohammed Al-Saleh à la résidence de Hall, Résidence le Printemps Bloc «B», rez-de-chaussée, Ariana 2080 - Numéro d'identification fiscale : 81224/NAP/000.

Partie saisie : Mohammed bin Hussein bin Al-Hadi Al-Habasha, titulaire d'une carte nationale d'identité 01695458 datée du 4/11/1999 Sa profession est entrepreneur et résident de la route Hammamet à Temim House 8080 en tant que garant d'une garantie en nature et solidairement et condamné.

Propriété saisie : toutes les parts revenant à la partie estimée à 564/29490 parts dans la propriété dite «Bushra III» objet du TF n°616958 Nabeul généré en changeant le numéro du titre 18097 Tunis s2 constitué de la parcelle numéro 869 du plan du titre situé dans le cheikhat de Sqalba délégation de Menzel Temime gouvernorat de Nabeul, qui a une superficie totale de 02 ha 94 a 90 c et divisé en 29490 parts, représentées dans : Terrain constructible d'une superficie de 96 m² sur lequel est construit un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage, d'un deuxième étage et des escaliers compris dans le plan d'aménagement de Menzel Temime sise au bord de la rue Hammamet au nord contenant un entrepôt un café un jardin au sud et des logements comme suivant :

- Rez-de-chaussée : se compose d'un entrepôt et d'un café aménagé et équipé et d'une toilette, qui est exploitée par le fils de la partie saisie, selon lui. Ils ont été préparés et carrelés avec des matériaux de construction ordinaires de la catégorie moyenne d'une superficie de 240m².

- Le premier étage : se compose d'un appartement avec un salon, 3 chambres et des escaliers, qui est destiné pour le logement a été aménagé, équipé et carrelé avec tous les matériaux luxueux, en particulier dans la qualité du bois utilisé dans les portes et les armoires et le plafond avec du gypse et tous les matériaux utilisés sont considérés comme des types luxueux et la surface couverte 240 m².

- Le deuxième étage : se compose d'un appartement avec un salon, 3 chambres et des escaliers destiné pour le logement a été préparé, équipé et carrelé avec tous les matériaux luxueux, en particulier dans la qualité du bois utilisé dans les portes et les armoires et le plafonds avec du gypse et tous les matériaux utilisés sont des types luxueux et la surface couverte de 240 m².

- La façade principale est recouverte de pierres sculptées.

- La parcelle est limitée au sud par la rue Moncef Bey au nord rue Hammamet à l'est par Jamal ibn Muawiya et à l'ouest par la mosquée Jamal ibn Muawiya et à l'ouest par la mosquée Baraka.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à six cent cinquante mille quarante-huit dinars et 200 millimes (650.048.200 dinars), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi vingt mai de l'an deux mille vingt-quatre (20/5/2024) à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2024400928VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'habitat), société anonyme, immatriculée au Registre de Commerce de Tunisie sous le numéro B138811996 et titulaire du numéro d'identifiant unique 0024588W représentée par son directeur général résidant à son siège social situé à l'Avenue Mohammed V n°18 Tunis 1080 ou à son agence intéressée située à l'avenue Habib Bourguiba à Korba en qualité de créancier hypothécaire.

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant la rue Mohammed Al-Saleh Bel Hajj à la Résidence Le Printemps Bloc «B», rez-de-chaussée, Ariana 2080 - Numéro d'identification fiscale: 81224/NAP/000

Partie saisie : Umm Al-Khair bint Muhammad bin Othman Jaafarah, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01799428, délivrée le 20/6/1995, employée et résidente de rue Ibn Al-Jazzar Korba, en tant que caution l'hypothécaire.

Propriété saisie : Toutes les parts indivises saisies estimées à 875 parts lui appartiennent dans la propriété appelée parcelle Abid, objet du TF n°536476 Nabeul, d'une surface de 34.220 m² et divisée en 34.220 parts, située au nord-ouest de Beni Ayshoun, délégation de Korba, gouvernorat de Nabeul, qui est représenté par : un terrain nu situé dans la zone Al Daassah à Korba est accessible par une route non bitumée qui bifurque de la route principale reliant Korba et Tunis au niveau de la zone industrielle à Korba, à proximité d'un quartier résidentiel.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à Quarante-trois mille sept cent cinquante dinars (43.750.000 D), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le Lundi vingt mai deux mille vingt-quatre (20/5/2024) à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul. La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2024400929VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : La CIAR en la personne de son représentant légal, en tant que cessionnaire des créances de la BIAT, S.A., demeurant 3 rue de Hollande - 1000 Tunis, R.C. N° B193222000.

Partie saisie : Société VISION 2000 en la personne de son représentant légal, S.A.R.L. R.C. N° B128382002, RNE 0044770C, ayant son siège social rue Sidi Dhrif, La Marsa Corniche - Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, (M.F. 426117B/A/P/000) domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II - 4ème étage 1082 Tunis.

Immeuble saisi : 5425 parts indivises (5425 m²) du fractionnement de l'immeuble objet du TF n°126317 Tunis sis entre La Marsa et Sidi Dhrif en 9914 parts et consistant en un terrain nu. L'immeuble est accessible par la rue Sidi Dhrif puis la rue Abou El Kacem Chebbi et ensuite la rue Ibn Zeidoun La Marsa Tunis.

L'immeuble duquel relèvent les 5425 parts indivises susmentionnées consiste en une parcelle de terrain trapézoïdale à côtes et angles multiples d'une superficie totale de 9914 m² sur une partie de laquelle sont érigés 2 villas et un restaurant touristique appartenant et exploités par des tiers. Le reste du terrain est nu très pentu et planté d'arbres forestiers.

Mise à prix : 5.425.000,000 Dinars frais et honoraires taxés en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 21/5/2024 au tribunal de première instance de Tunis sis au Palais de Justice Boulevard Bab Bnet Tunis à partir de 9h du matin.

Observations : l'immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2024400938VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Amen Bank SA représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V - RC n° B 176041996 Tunis).

La partie saisie : 1) Chaker SAIID cin n°1843703 domicilié au 79 avenue Habib Bourguiba Bni Khiar

2) Agmia Ktata cin n°05099868 domicilié au 6 rue Habib Karma Nabeul

Avocat poursuivant : Cabinet de Maître Dhaker Magroun - Avocat auprès de la cour de cassation matricule fiscal 797021/F

4 bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère - Tunis 1002 Tél : 71890398 Fax 71 891 602- portable 98267576

Désignation de l'immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises appartenant aux deux débiteurs sus indiqués dans l'immeuble objet du titre foncier n°559771 Nabeul sis à Nabeul à raison de 427 parts pour Chaker SAIID et 431 parts pour Agmia Ktata.

Ce titre foncier se situe à l'Ouest de Nabeul est constitué d'une seule parcelle d'une superficie de 2.3680 mètres carrés les limites de la parcelle sont constituées sud route spéciales ouest route nord la propriété de Ahmed banna et est Nisar Marzouk

La parcelle se situe à rue d'Espagne est constituée d'une villa de trois étages

Le premier étage a une superficie de 80m carrés possédant un garage un cellier et un escalier qui nous mène au rez-de-chaussée qui a une superficie de 280m carrés ayant un salon et une salle à manger toilettes et cuisine une chambre et un escalier menant au premier étage d'une superficie de 285m carrés constitué par une salle suite parentale 4 chambres 2 douches et 2 Terrasses le restant de la superficie englobe un jardin des plantes de décoration et du passage l'état de la villa est bon et il lui manque un entretien.

Cette description a été faite par monsieur Karim Chakroun en vertu de son rapport ajusté par le président du tribunal de première instance de Nabeul le 5/10/2020 selon l'ordonnance sur requête en date du 25/02/2022

Mise à prix : la mise à prix est fixée à deux millions dix sept mille dinars (2.017.000.000D) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 20 mai 2024 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul sis à Nabeul.

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2024400952VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination du liquidateur judiciaire

En vertu de la décision n°76345 rendue par le Tribunal de première instance de Grombalia le 15 avril 2024, il a été décidé la nomination de Mme. Jabri Ouesleti Abir en tant que liquidateur judiciaire du bien partagé entre Mr. Wahid Amri et Mme. Wanissa Marouani comme ils étaient mariés selon le régime du partage des biens entre époux. Tous Intéressés peuvent contacter le liquidateur judiciaire susmentionné à l'adresse 11 rue d'Alger, Immeuble 2, Appartement 2 Tunis.

2024T00368VEPA2

Ouverture de la procédure de partage

République Tunisienne

Ministère de La Justice

Tribunal de Première Instance de Gabès

Nous Mme Sawssen Ben WAHIBA juge commissaire chargée du partage des deniers auprès du tribunal de 1ère instance de Gabès.

Et suite à la demande de distribution effectuée par Maître Ghassen MARZOUGUI avocat à Gabès et aux pièces jointes :

1- PV d'oppositions sur le produit de la vente n°6541 en date du 3/9/2021.

2- PV de consignation et son reçu

3- 2 copies de liquidation et ses pv de notifications

En application des articles 466 et 476 du CPCC, j'annonce l'ouverture de la procédure de classement des créanciers en vue de la distribution des deniers résultants du produit de la vente de voiture modèle Komatsu série ES 17251 de la part de l'huissier notaire Houssin Abdenbi suivant ses exploits du 20/4/2021.

Le Greffier du tribunal est tenu de procéder à la publication; les notifications conformément aux articles 466 et 476 du CPCC.

2024X00490VEPA2

Clôture de liquidation

Dossier n°207

Le liquidateur Maître Mokhless ben Youssef, informe le public de la décision du Tribunal de Première Instance de Ben Arous en date du 25/3/2024 Dossier n°207 de la clôture de la mission de liquidation des biens en copropriétés de madame Hajer bent Hamed ben Mohamed Frayji et les héritiers de son mari décédé feu Mouldi ben Fraj ben Khamayess Trabelssi.

2024400935VEPA2

Décision d'ouverture la procédure de cession

Société Tourism Balnéaire et Saharien

Capital : 21 700 000

Identifiant Unique : 0042887G

Adresse Colisée saula Manar 2 Tunis

En vertu de la décision numéro 891 rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 28/02/2024, il a été décidé la cession totale de la Société Tourism Balnéaire et Saharien avec la nomination Monsieur Mokhless Ben Youssef contrôleur judiciaire d'exécution et de mettre la main sur la dite société à partir de la date du jugement afin de faire son inventaire, d'établir la liste des créanciers et de recevoir leurs arguments, avec la supervision de la gestion de la société et la préparation du cahier de charge sous la supervision du juge Ghaya Tej Elmolk Belkhouja et d'inscrire cette décision sur le registre de commerce de la société; de la publier sur le journal officiel de la République Tunisienne

Tous les créanciers de la société doivent fournir les arguments de leur créance au contrôleur judiciaire d'exécution maître Mokhless Ben Youssef à son adresse rue 8011 espace Tunis bloc C étage 5 bureau n°4 Montplaisir 1073 Tunis dans les 30 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT

2024400946VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

EXXOIL

S.A au capital de 6.500.000 dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 0430009C

Identifiant CNSS : 14083487

Les actionnaires de la société "EXXOIL" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 3/6/2024 à 11h30 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2023.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Nomination des administrateurs.

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2024T00367SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024

Société IPS S.A

SA au capital de 1.500.000 dinars

Z.I Sidi Abdelhamid - Sousse

MF : 47095R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société IPS S.A, société anonyme au capital de 1.500.000 dinars tunisiens ayant son siège social à la Z.I Sidi Abdelhamid, 4061 Sousse, sont cordialement invités à se présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire le 22 mai 2024 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour l'exercice clos le 30 septembre 2023,

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2023,

3/ Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 septembre 2023,

4/ Approbation des états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2023,

5/ Affectation des résultats,

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Questions diverses,

8/ Pouvoirs pour formalités.

2024S00521SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2024

Société TPS S.A

SA au capital de 1.500.000 dinars

Z.I Sidi Abdelhamid - Sousse

MF : 850580/N/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TPS S.A, société anonyme au capital de 1.500.000 dinars tunisiens ayant son siège social à la Z.I Sidi Abdelhamid, 4061 Sousse, sont cordialement invités à se présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2024 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour l'exercice clos le 30 septembre 2023,

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2023,

3/ Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 septembre 2023,

4/ Approbation des états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2023,

5/ Affectation des résultats,

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Questions diverses,

8/ Pouvoirs pour formalités.

2024S00522SANB3

Convocation

CHANTUNI SA

Société anonyme

Au capital de 720.000,000 Dinars

Siège social : Beni Hassen - Gouvernorat de Monastir

RNE : 022034F

MF : 022034F/A/M/000

CNSS : 70269-41

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «CHANTUNI S.A.», sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 27 mai 2024 à 8 heures, au siège de la Société «CHANTELLE S.A» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des sociétés Commerciales;

3. Approbation s'il y a lieu, desdits comptes, rapports et conventions;

4. Quitus éventuel aux Administrateurs;

5. Affectation des résultats de l'exercice;

6. Renouvellement du mandat d'Administrateurs;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2024400930SANB3

Convocation

«SOFAM S.A.»

Société anonyme

Au capital de 400.000,000 Dinars

Avenue Habib Bourguiba - Teboulba

RNE : 022700S

MF : 022700S/A/M/000

CNSS : 107306-24

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «SOFAM S.A.», sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 27 mai 2024 à 9 heures, au siège de la Société «CHANTELLE S.A.» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture des Rapports du Conseil et du commissaire aux comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Lecture du Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation s'il y a lieu, des dits comptes, rapports et conventions;

4. Quitus éventuel aux administrateurs;

5. Affectation des résultats de l'exercice.

2024400931SANB3

Convocation

«SOTUFAM S.A.»

Société anonyme

Au capital de 420.000,000 Dinars

Siège social : 5014 Beni Hassen

RNE : 0978425E

MF : 0978425E/A/M/000

CNSS : 294151-47

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite "SOTUFAM S.A", sont

convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Lundi 27 mai 2024 à 10 heures, au siège de la Société "CHANTELLE S.A." sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil et du Commissaire aux Comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation s'il y a lieu, desdits comptes, rapports et conventions;

4. Quitus éventuel aux Administrateurs;

5. Affectation des résultats de l'exercice;

6. Mise en conformité avec l'article 388 du CSC.

2024400932SANB3

Convocation

«SOTUFAM S.A.»

Société anonyme

Au capital de 420.000,000 Dinars

Siège social : 5014 Beni Hassen

RNE : 0978425E

MF : 0978425 E/A/M/000

CNSS : 294151-47

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «SOTUFAM S.A.», sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 27 mai 2024, à 11 heures, au siège de la Société "CHANTELLE S.A." sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise en conformité avec l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2. Suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Augmentation du capital social de la société.

2024400933SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

SOCIETE DES CIMENTS DE GABES SCG

Société anonyme

Capital social : 14.661.952 Dinars

Siège social : 75, Avenue Kheireddine Pacha - Appartement B.15 5ème Etage - 1073 Montplaisir - Tunis

IU : 0008232A

Les actionnaires de la SOCIETE DES CIMENTS DE GABES, «SCG» SA sont convoqués par le conseil d'administration du 18 Avril 2024 à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 23/5/2024 à 9H au siège social de la société sis au 75, Avenue Kheireddine Pacha Appartement B.15 - 5ème Etage - 1073 Montplaisir - Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

2/ Lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

3/ Approbation des conventions réglementées;

4/ Lecture par les Commissaires aux comptes des rapports sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2023 et approbation des états financiers consolidés;

5/ Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

6/ Quitus aux administrateurs ;

7/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes le Cabinet FMBZ KPMG Tunisie;

8/ Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration.

2024400936SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE "S.G.E.I."

Société anonyme

Au capital de 349 000 Dinars

Siège social : 8, Rue de Salonique - Tunis

M.F : 000 MA 222/N

R.N.E. : 0222N

CNSS : 57441-17

Messieurs les Actionnaires de la Société Générale d'Electricité Industrielle "S.G.E.I.", Société Anonyme au capital de 349 000 Dinars, ayant son siège social au 8, Rue de Salonique - Tunis, sont convoqués à :

Une Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le 17 Mai 2024 à 9 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.

- Approbation des comptes de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats du dit exercice.

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

2024400939SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SICAF AVENIR

Société anonyme

Au capital de 890 000 Dinars

Siège social : 8, rue de Salonique Tunis

R.N.E. : 432743L

M.F : 432743 LNM 000

Messieurs les Actionnaires de la Société SICAF AVENIR, Société Anonyme au capital de 890 000 Dinars, ayant son siège social au 8, Rue de Salonique Tunis, sont convoqués à :

Une Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le 22 Mai 2024 à 11 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.

- Approbation des comptes de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2024400940SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE COMPTO

Société anonyme

Au capital de 3 240 000 Dinars

Siège social : 11, rue du Lac Ghar El Melh- V3-Résidence Cléopâtre Les Berges du Lac - Tunis

R.N.E. : 0002501B

M.F : 002501 BAM 000

C.N.S.S. : 20-20

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne Compto, Société Anonyme au capital de 3 240 000 Dinars, ayant son siège social au 11, Rue du Lac Ghar El Melh - Résidence Cléopâtre - V3 - Les Berges du Lac - Tunis, sont convoqués à :

Une Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le 15 mai 2024 à 11 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.

- Approbation des comptes de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats du dit exercice.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2024400941SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15/5/2024

Société Haifer

Société anonyme

Au capital social de 100 000 dinars

Siège social : 17 Rue Saleh Mrad Cité des Juges 2078 La Marsa

Identifiant Unique : 1738858A

Les Actionnaires au capital de la société Haifer (Société Anonyme) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15/5/2024, à 10 heures, à Immeuble Kardous Avenue Abdelahmid Khadhi Jerba Houmet Essouk, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2023

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023

3) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2023

4) Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2024, 2025, et 2026

5) Transfert du siège social

6) Renouvellement du Mandat du commissaire aux comptes 2024/2025/2026.

2024400942SANB3

Assemblée générale ordinaire

SICAV AXIS TRESORERIE

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n°01-2003 du 13 mai 2003

Siège social : Yasmine Tower-Bloc C- 6ème étage

Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

MF : 0842067DAM000

SICAV AXIS TRESORERIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le lundi 27 mai 2024 à 10h au siège social de la société sis à l'Immeuble Yasmine Tower - Bloc C- 6ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes arrêtés au 31 décembre 2023 ;

4. Prise d'acte des résultats relatifs à l'exercice 2023 ;

5. Prise d'acte des sommes distribuables sous forme de dividende par action et fixation de la date de leur mise en paiement;

6. Examen du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs;

7. Examen du Quitus de gestion à attribuer aux administrateurs, au titre de leur gestion relative à l'exercice 2023 ;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2024400943SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS S.A

Société anonyme

Au capital de 310.000 DT

Siège social : Immeuble YOSR - Appartement 9 et 10 - Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0973042W

Messieurs les actionnaires de la société Alternative Capital Partners sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société, le 20 mai 2024 à 11h à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 ;

- Approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023 ;

- Approbation des états financiers au titre de l'exercice 2023 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2023 ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2024400950SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20/5/2024

SOCIETE MINADHOUR

S.A au capital de 2.025.000 dinars

En cours de liquidation

Siège social : Ain Battoum, Délégation En-Nadhour, 1154 Zaghouan

Identifiant unique : 1575108M

Les actionnaires de la Société «MINADHOUR» sont invités à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra par vidéo conférence le lundi

20 Mai 2024 à 10 heures (heure tunisienne), à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de la présente assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de tenue de ladite assemblée générale;

2. Lecture du rapport de gestion établi par le liquidateur pour l'exercice 2023 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2023 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2023 et affectation du résultat;

5. Questions diverses.

2024400954SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 16/5/2024

BioPack Tunisia

Société anonyme

Au capital de D.20.000.000

Immeuble 3S - Rue Abou Hamed El Ghazeli - 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant unique : 1575464F

CNSS : 59842229

Le Conseil d'Administration de la société Biopack Tunisia SA convoque tous les actionnaires de Biopack Tunisia SA à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire, le 16 mai 2024 à onze (11) heures au siège de la société sus indiquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Augmentation du capital de la société de D.5.000.000 par l'émission de 5.000.000 d'actions d'un nominal de (1) dinar chacune à libérer du quart à la souscription,

b/ Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

c/ Questions diverses;

d/ Pouvoirs à donner.

2024400955SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mr Naceur Ben Béchir Ben Mabrouk Chelbi CIN n°08250713, a perdu le titre de propriété n°28906/03, pour le titre foncier n°25549 Mahdia délégation de Chorbene.

Suivant attestation de perte du centre de garde nationale n°124 du 10/4/2024.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 19/4/2024.

2024T00366DIVD2

Avis d'enquête

En application de l'article 16 du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme promulgué le 4 août 2005, le Secrétaire Général de la commune de Ben Arous informe le public que le projet de la révision partielle du plan d'aménagement de la commune de Ben Arous sera affiché durant deux mois au siège de la municipalité à partir de la publication de cet Avis d'enquête au journal officiel de la République Tunisienne afin que le public en prenne connaissance.

Toute personne concernée peut consigner ses observations ou oppositions dans le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de la municipalité de Ben Arous, ou adresser un mémoire d'opposition par courrier recommandé au Secrétaire Général de la Municipalité de Ben Arous, avenue de la République, 2013 Ben Arous.

2024R00944DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Sami Ben Abdeslem Jemmali, titulaire de la carte d'identité n°07545747, déclare la perte d'un titre de propriété n°29106/11, objet du titre foncier n°45689 Kairouan.

Une attestation de perte le 4/4/2024 sous le n°321.

Cet article apparaîtra aux Journaux (Chourouk et le Quotidien) le 5/4/2024.

2024S00478DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Sahar Chanbeh veuve Ali Bouzouita titulaire de la CIN n°06876450 pour son compte et le compte des héritiers du feu Ali Ben Héchmi Ben Mohamed Bouzouita, titulaire de la CIN n°06830181, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/142021, objet du titre foncier n°1239029 Monastir dénommé «Nadine» sis à délégation Ksar Hellal, Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de Police de Ksar Hellal sous n°218 le 16/4/2024.

2024S00523DIVD2

Déclaration de perte

Monsieur Mohammad Ben Abdul Salam Al Masmoudi titulaire de la carte d'identité n°01092071 déclare qu'il a perdu l'originale de son titre contrat d'achat de propriété de terrain situé à la route Taniour kilomètre 16 Sfax et consiste en un titre de propriété datée du 29/7/1979 enregistré à la RF Sfax date de 22/8/1979 n°40 et fait par deux notaires Ahmed Khalif et Mohammad Al Salami et daté aussi du 3/12/1991 enregistré à la RF Sfax daté du 30/12/1991 n°7325 et fait par deux notaires Mohammad Al Salami et Ahmed Khalif. En cela il veut obtenir une autre copie originale du titre perdu qui tiendra lieu de copie originale et toute opposition doit être adressée au bureau de notaire Abid Riadh sis à la kasses n°5 entre route Taniour et Kaied Mohamed Sfax et ce dans un délai de trente jours de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X00482DIVD2

Déclaration de perte

Monsieur Abdallah Al Hashemi ben Salem Al Khabour titulaire de la carte d'identité n°02818225 déclare que son père Salem Al Khabour a perdu l'originale de son titre contrat d'achat de propriété de terrain situé à la route Habbana kilomètre 7 Sfax et consiste en un titre de propriété daté du 30/11/1973 et fait par deux notaires Ahmed Al Jamousi et Abdul Rahman Al Ash. En cela il veut obtenir une autre copie originale du titre perdu qui tiendra lieu de copie originale et toute opposition doit être adressée au bureau de notaire Abid Riadh sis à la Kasses n°5 entre route taniour et Kaied Mohamed Sfax et ce dans un

délai de trente jours de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X00483DIVD2

Avis

Monsieur Hédi Ben Salem Ezzawari déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 422 m² sise à la route de Mahdia Km 9 est perdu. Il veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 30 j de ce jour.

2024X00484DIVD2

Avis

Mr Lotfi Ben Taher annonce et avise être propriétaire avec son épouse Hayet Ktata d'un Terrain d'une superficie de 900 mètres carrés situé à la route de Mahdiya Sakiyet Edayir Km 7 Sfax et que le titre de notre propriété étant perdu et ils veulent avec les autres héritiers de son épouse qui sont nos enfants Omar et Bouthayna et Nisrin et ses frères Chafik et Chahira et Sonya en extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu Toute contestation doit être adresser au bureau du notaire Ahmed Sellami situé à Sfax Médina et tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès de lui dans un délai de 30 jours à partir de la parution. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X00486DIVD2

SICAV AXIS TRESORERIE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF n° 1/2003 du 13/05/2003
RNE 0842067 D - MF 0842067 DAM 000
Siège Social : Yasmine Tower bloc C 6ème étage, Centre Urbain Nord- 1082 TUNIS

Etats financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2023
Bilan, état de résultat et état de variation de l'actif net
(Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF)

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4.1.1	**26 846 631**	**39 918 462**
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 836 749	2 309 642
Obligations et valeurs assimilées		24 009 882	37 608 820
Placements monétaires et disponibilités		**3 725 065**	**20 603 635**
Placements monétaires	4.1.2	2 989 403	14 002 342
Disponibilités		735 662	6 601 293
Autres Actifs	4.1.5	**17 668**	**85 497**
TOTAL ACTIF		**30 589 364**	**60 607 594**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	30 966	53 066
Autres créditeurs divers	4.1.7	43 699	42 560
TOTAL PASSIF		**74 665**	**95 626**
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	29 088 559	57 456 892
Sommes distribuables		**1 426 140**	**3 055 077**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		168	295
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 425 972	3 054 782
ACTIF NET		**30 514 699**	**60 511 969**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**30 589 364**	**60 607 595**

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	**1 675 138**	**1 849 332**
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 646 172	1 760 688
Dividendes		28 966	88 643
Revenus des placements monétaires	4.2.2	774 626	2 149 268
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**2 449 764**	**3 998 599**
Charges de gestion des placements	4.2.3	(379 053)	(587 273)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**2 070 712**	**3 411 326**
Autres charges	4.2.4	(79 951)	(104 870)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 990 761**	**3 306 456**
Régularisation du résultat d'exploitation		(564 788)	(251 674)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**1 425 972**	**3 054 782**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		564 788	251 674
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		29 796	302 200
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		380 300	40 831
Frais de négociation de titres		(119)	-
RESULTAT DE LA PERIODE		**2 400 737**	**3 649 487**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**2 400 737**	**3 649 487**
Résultat d'exploitation	1 990 761	3 306 456
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	29 796	302 200
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	380 300	40 831
Frais de négociation de titres	(119)	-
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	**(1 026 966)**	**(2 467 968)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(31 371 041)**	**3 504 822**
Souscriptions	**70 737 366**	**111 946 352**
- Capital	67 739 867	107 147 543
- Régularisation des sommes non distribuables	254 470	283 190
- Régularisation des sommes distribuables	2 743 029	4 515 618
Rachats	**(102 108 407)**	**(108 441 530)**
- Capital	(96 426 949)	(103 230 939)
- Régularisation des sommes non distribuables	(345 698)	(298 254)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 335 760)	(4 912 337)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(29 997 269)**	**4 686 341**
ACTIF NET		
En début de période	60 511 969	55 825 628
En fin de période	30 514 700	60 511 969
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	545 392	507 977
En fin de période	273 094	545 392
VALEUR LIQUIDATIVE	**111,737**	**110,951**
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**5,76%**	**5,64%**

2024400944BCFA5